

Saint-Denis, le 12 avril 2023

PLAINE COMMUNE, TERRITOIRE DE DÉCISIONS ET D'ACTION OBJECTIF: SAVOIR NAGER POUR TOUS

Plaine Commune passera, suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques, de l'un des territoires les plus carencés en équipements de piscine à l'un des mieux équipés d'Ile-de-France. Une opportunité pour développer une politique ambitieuse du Savoir Nager, rééquilibrer l'offre et mutualiser la gestion de ces équipements. **Les élus territoriaux ont validé l'implication de Plaine Commune dans le développement de cette politique publique et un transfert de gestion progressif de 6 équipements aquatiques.**



© Jeanne Frank / Plaine Commune

D'ici les Jeux de Paris 2024 et avec l'achèvement de trois nouveaux bassins olympiques – Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis, centre aquatique de Marville et piscine d'entraînement d'Aubervilliers-, la surface d'eau disponible sur les neuf villes de notre territoire sera doublée. **Plaine Commune y voit une opportunité de devenir le moteur d'une politique publique globale.** Les élus territoriaux ont reconnu la pertinence de ce positionnement au triple objectif.

“ **Je suis fier de proposer cette avancée dans la solidarité territoriale, qui permettra à l'ensemble des enfants de notre territoire de bénéficier de conditions privilégiées pour apprendre à nager.** ”

Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis, président de Plaine Commune

1- UNE POLITIQUE DU SAVOIR NAGER HARMONISEE

En Seine-Saint-Denis, plus d'un enfant sur deux ne sait pas nager à son entrée en 6ème. En portant la compétence piscine, Plaine Commune se fixe un objectif de politique territoriale globale de Savoir Nager afin de devenir un véritable territoire de natation. C'est aussi un moyen de donner un coup d'accélérateur au développement de la pratique sportive pour l'écosystème des clubs du territoire.

**Retrouvez l'ODJ du
Conseil de territoire**



**Une politique
territoriale de
stationnement à
Plaine Commune**

Le Conseil de Territoire souhaite que Plaine Commune se voit confier la compétence stationnement. Objectifs : en coordination étroite avec les maires, il s'agira de mieux réguler, apaiser l'espace public, simplifier et rendre plus lisibles les modalités de stationnement sur le territoire. Les conseils municipaux des villes ont désormais 3 mois pour accepter, ou non, ce transfert de compétence.

2- DES PISCINES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Plaine Commune entend investir pour remettre à niveau les piscines existantes en améliorant leur fonctionnalité, leur confort thermique et la consommation énergétique. Autre objectif: rééquilibrer dans les années à venir les disparités d'équipements avec la construction notamment d'une piscine à Villetaneuse et l'extension de celle de Pierrefitte-sur-Seine dans le cadre de la réutilisation d'un équipement « héritage » des Jeux de Paris 2024. **Une politique tarifaire commune** permettra d'ici là, à l'ensemble des habitants, d'accéder sans distinction de prix aux piscines du territoire.

3- DES ECONOMIES D'ECHELLES

Concrètement, les villes qui ont souhaité confier la gestion de leur piscine à Plaine Commune ne participeront plus aux dépenses d'investissement mais payeront des compensations pour les charges de fonctionnement annuel. Cette mutualisation permettra de faire baisser les coûts de gestion et de dépenses énergétiques pour une gestion plus durable.

POUR RÉSUMER:

En déclarant d'intérêt territorial des équipements aquatique, Plaine Commune a pour objectif de :

- **passer d'un territoire fortement carencé, au territoire du savoir nager doté d'une offre aquatique élargie et modernisée**
- **proposer une offre diversifiée, accessible à tous et adaptée aux différentes pratiques**
- **être un territoire équipé sans disparité du nord au sud**
- **permettre des économies d'échelles, une gestion durable pour une politique engagée**

VU DES JEUX DE PARIS 2024, TALENT DU TERRITOIRE

Marius Hamelot et Jim Pasquet comptent parmi les visages de notre territoire qui contribuent aux Jeux de Paris 2024. Avec Le Pavé - Sas Minimum, ils ont la charge de penser et concevoir 2 500 sièges du futur Centre Aquatique Olympique de Saint-Denis et des 8 500 autres pour l'Arena 2 à Porte de la Chapelle. Les sièges qu'ils imaginent sont conçus à partir de déchets plastiques récupérés et transformés en bordure du Canal de Saint-Denis. [Portrait, ici.](#)



© SAS Minimum



Un taux d'enlèvement des ordures ménagères stable en 2023

Plaine Commune est le garant des opérations de sensibilisation, prévention, tri et des dispositifs de collecte des déchets sur le territoire. La collectivité mène en la matière une politique engagée et innovante financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères collectée auprès des habitants via leur taxe foncière. L'évolution des bases fiscales indexées sur l'inflation permet à Plaine Commune de maintenir inchangé son taux d'enlèvement des déchets et ainsi, de continuer à œuvrer pour une politique innovante et engagée.

contact presse:

David LEBON

david.lebon@plainecommune.fr



Prochain conseil de territoire:
25/05/2023